

CTSD du 27 janvier : Déclaration du SNUipp-FSU.28

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le nombre moyen d'élèves par classe reste important en Eure-et-Loir, comme le nombre moyen d'élèves dans les classes en France. Quand on sait que la France compte près de 2 élèves en plus que les pays de l'OCDE, cela en dit long sur la situation de l'école.

On peut en dire autant du taux d'encadrement. Là aussi, la France souffre de la comparaison avec les autres systèmes éducatifs de pays développés avec 5 élèves de plus par enseignant-es. Sur le terrain cela se traduit par un manque de moyens pour le remplacement, la formation ou la prise en charge de la difficulté scolaire.

Cinq ans après avoir proclamé la priorité à l'école primaire, le sous investissement se maintient avec une différence de 15 % par rapport à l'investissement moyen de 11 pays comparables*.

Dans ce contexte, la non dotation en postes pour le 1^{er} degré dans notre département, ne modifiera pas les faits suivants :

- Vous continuez d'afficher des seuils élevés, conséquence des politiques de suppression massives de postes menées de 2008 à 2012.
- Vous continuez de différencier maternelle et élémentaire, pourtant le CDEN a adopté un vœu demandant la baisse des seuils et la fin de cette différenciation. Vœu porté par le SNUipp-FSU et soutenu par la FCPE.
- Même si les stages ne sont plus annulés, la formation continue est toujours sous dimensionnée, avec des modalités insatisfaisantes en particulier du point de vue de la durée des formations mais aussi de leur nombre.

Nous soulignons tout de même que certaines priorités retenues par le ministère pour la ventilation des 4 311 postes sont mises en place en Eure-et-Loir :

- la totalité des REP et REP+ vont être pourvus en « plus de maîtres »
- les moyens pour le remplacement et la formation continue vont être renforcés.

Bien que la ministre ait affirmé que « des postes en RASED seront créés autant que de besoin », avec 18 suppressions de postes depuis 2009, la création d'un nouveau poste ne doit pas être le seul besoin. Les Rased sont les grands oubliés de la refondation.

Les enseignants le constatent dans leurs écoles, ce 0 dotation, même si les effectifs sont à la baisse, ne permettra pas de répondre à toutes ces priorités et se fera au détriment de l'attente majeure des parents et des enseignants, à savoir la baisse significative des effectifs par classe.

Conformément à la circulaire n° 2016-148 du 18-10-2016, les maîtres formateurs doivent bénéficier d'un allègement d'un tiers de leur service hebdomadaire d'enseignement à compter de la rentrée 2016. En début d'année, le SNUipp-FSU 28 avait dénoncé la méthode consistant à ouvrir de nouveaux droits alors que l'organisation du service était déjà actée et mise en œuvre. Or pour la rentrée 2017, l'allègement de service pour les PEMF n'apparaît pas sur les documents de travail. Le SNUipp-FSU 28 demande la création de postes supplémentaires de complément de service permettant l'allègement de service de tous les PEMF à hauteur d'un tiers temps, comme le stipulent les textes réglementaires.

Les conditions de travail des enseignant-es se dégradent. Effectifs de classe chargés, multiplication des tâches, notamment pour la direction d'école, relations parfois tendues avec les familles, ou avec la hiérarchie, poids des rythmes scolaires, accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans de mauvaises conditions, stagiaires écartelé-es entre les attentes de

La **passion du métier** ne suffit pas.

*l'école pour tous,
une vraie valeur.*



Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'institution, celles de l'Espe et celles de la classe... participent d'un épuisement professionnel. À cela s'ajoutent les droits des personnels bafoués comme des temps partiels, des disponibilités ou des autorisations d'absence refusées, une mobilité entravée...

Le rapport de la DEPP sur les risques psycho-sociaux met d'ailleurs en évidence que les enseignant-es des écoles y sont plus exposés que les cadres, avec une forte intensité de leur métier, des exigences émotionnelles plus importantes et un manque de soutien hiérarchique.

Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable. Il est urgent de mettre un terme à cette souffrance au travail en améliorant véritablement les conditions de travail pour un exercice serein du métier. Notre campagne des APC s'inscrit pleinement dans cette priorité. De plus, l'Etat doit mettre en œuvre une véritable médecine du travail.

Après ce petit tour d'horizon, on peut dire qu'aller un peu mieux ne signifie pas aller bien. L'auto satisfaction est inopportune. Dans les classes, cinq ans après la priorité donnée à l'éducation, la réalité a peu changé. L'engagement pour l'école publique, non seulement ne doit pas faiblir mais il doit s'amplifier.